

nir plus durable. Il a publié d'innombrables documents relatifs à notre histoire nationale et en particulier à l'histoire du pays de Liège et il a prouvé en plus d'une circonstance qu'il savait faire œuvre d'historien. Nous sommes convaincus que le travail occupera la plus grande partie des loisirs que la loi sur l'éméritat vient de lui faire.

Par un arrêté royal du 18 mars 1905, M. C. LE PAIGE, professeur ordinaire à la Faculté des sciences et ancien recteur, a été nommé Administrateur-Inspecteur de l'Université.

M. Le Paige appartient depuis longtemps à la famille universitaire. L'homme et le savant sont entourés de respect et d'affection. Nous sommes certains que les intérêts de l'Université auront en lui un protecteur bienveillant et éclairé.

Un arrêté royal du 27 mars 1905 a chargé MM. les professeurs M. Lohest et G. Cesàro de faire, dans la Faculté des sciences, en remplacement de M. Ad. Firket, décédé, le premier, le cours de notions élémentaires de géologie et de géographie physique et le second, le cours de notions élémentaires de minéralogie.

Par arrêté royal du 31 mai 1905, M. Bischoff, professeur extraordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, a été promu au rang de professeur ordinaire.

Par arrêté royal du 18 juillet 1905, M. Ch. Dejace, professeur ordinaire à la Faculté de droit, a été nommé Secrétaire du Conseil académique pour l'année 1905-1906.

Corps professoral.

La mort a fait, au cours de l'année qui vient de finir, de nombreuses victimes dans le corps professoral de notre Université.

C'est d'abord Jean-Charles VAN AUBEL, professeur émé-

rite de la Faculté de médecine. Après avoir été attaché, en qualité de préparateur, à l'enseignement de la médecine opératoire, Van Aubel fut appelé, en 1868, à occuper la chaire de pharmacie devenue vacante par la retraite de Vaust.

Les connaissances étendues qu'il possédait en chimie servirent plus tard de base à son enseignement, lorsqu'il fut chargé de donner le cours de thérapeutique. Travailleur opiniâtre et méthodique, autant que modeste, Van Aubel s'est livré jusque dans ces derniers temps à des recherches originales et a laissé une œuvre que l'on consultera toujours avec fruit. L'Université lui garde un souvenir ému et reconnaissant.

Quelques semaines après Van Aubel, mourait François FOLIE, qui fut longtemps répétiteur à l'École des mines de Liège et remplit pendant douze ans, de 1872 à 1884, les fonctions importantes d'Administrateur-Inspecteur de l'Université de Liège. Il se dévoua entièrement à l'érection et à l'outillage des laboratoires rendus nécessaires par l'application de la loi de 1876 et contribua à doter l'Université d'un observatoire astronomique dont il fut le premier directeur. Lors de la démission de Houzeau, Folie fut appelé à présider le nouvel observatoire d'Uccle.

Ses amis conserveront de lui un souvenir ému ; ils se rappelleront toujours la simplicité de sa vie, sa bonté, son dévouement absolu à ce qu'il croyait devoir conduire au bien de son pays ou au triomphe de la vérité.

La Faculté des sciences a perdu peu après, à la même époque, Adolphe FIRKET, inspecteur général des mines et chargé du cours de notions élémentaires de minéralogie et de géologie, ainsi que du cours de géographie physique.

Ses leçons simples, précises et méthodiques, furent toujours goûtées par un auditoire hétérogène et formé en grande partie d'élèves qui venaient d'entrer à l'Université. Il a publié de nombreux travaux géologiques justement